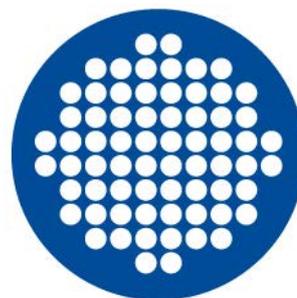


Transmissions Hydrauliques



ACTIONS 2015 / 2016

Ce groupe rassemble des entreprises françaises ou des filiales d'entreprises étrangères qui conçoivent, fabriquent et commercialisent des composants et/ou des systèmes hydrauliques.

Il est actif sur tous les sujets qui peuvent concerner la profession dans les domaines économique, juridique, technique et normatif, promotionnel et formation.

Une entreprise adhérente bénéficie donc :

- ★ **Des informations statistiques et économiques sur sa profession**
 - Indicateurs de tendance mensuelle d'activité de la profession
 - Indices mensuels de commandes et de chiffre d'affaires
 - Marché français annuel des composants et systèmes hydrauliques
 - Marché européen : tendance mensuelle et marché de chacun des pays

- ★ **Des informations économiques sur la mécanique et ses secteurs clients**
 - Tableau de bord trimestriel
 - Etudes spécifiques secteurs clients

- ★ **Des documents et informations juridiques**
 - Conditions générales professionnelles de vente de composants, de vente de systèmes et d'intervention en version française et anglaise
 - Notes pratiques juridiques établies par la FIM

- ★ **D'une participation active aux travaux de normalisation et à la définition des positions françaises**
 - Par son adhésion à Artema, membre des commissions de normalisation de l'UNM (Bureau français de normalisation pour la mécanique) 31, 32 et 34, l'adhérent participe à l'élaboration de la position française sur les normes (NF, CEN et surtout ISO) de la profession et peut proposer des projets de normes.
 - Artema, étant également expert à l'ISO/TC 131 (Instance de normalisation internationale pour les transmissions hydrauliques), l'entreprise adhérente peut défendre la position française définie par la profession et créer son réseau technique international.

*** Des travaux techniques collectifs**

- Via la commission technique mixte Artema-Cetim qui définit avec les adhérents les travaux collectifs : Veille informative, fatigue des accumulateurs, stockage et récupération d'énergie hydraulique, instrumentation sans fil des composants hydrauliques...
- Via les collaborations universitaires qu'Artema développe régulièrement

*** D'une analyse adaptée des directives et réglementations européennes et françaises**

- Suivi des directives européennes et lobbying : éco-conception, machine, équipement sous pression, atex ...
- Impact de ces textes sur les composants et systèmes hydrauliques et les obligations des entreprises
- Elaboration de recommandations professionnelles

*** D'actions concrètes pour l'Attractivité de l'hydraulique et pour la formation**

- Présentation des transmissions hydrauliques aux jeunes avec la plaquette en cours d'élaboration "L'Hydraulique, c'est écologique, sympathique et dynamique"
- Création, suivi et évolution de formations hydrauliques: CQPM, mention complémentaire, modules de formation continue
- Certification de centres de formation Artema-Cetop suivant le référentiel européen Cetop mis à jour en 2016.
- Artema : membre du comité de pilotage de la chaire hydraulique UTC-CETIM
- Démarche en cours pour la certification des formations hydrauliques dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle (inscription de formations hydrauliques au RNCP, à l'inventaire et au CPF)

*** Des actions de promotion**

- Référencement de l'entreprise adhérente dans l'annuaire on line d'Artema et sur Mecanet – l'annuaire de la FIM.
- Référencement dans l'annuaire du Cetop (Comité européen des transmissions hydrauliques et pneumatiques)
- Création d'un certificat d'économie d'énergie avec l'ATEE sur les systèmes stop and start hydrauliques pour véhicules off road

*** Du développement de son réseau français et européen**

- En participant aux réunions et travaux d'Artema mais aussi de la FIM à laquelle Artema est affiliée
- En utilisant le réseau mécatronique mis en place par Artema
- Via le Cetop et la réunion annuelle ouverte à tous les adhérents pour une meilleure connaissance du secteur au niveau européen.